

Neuchâtel

Autor(en): **Humbert-Droz, Jenny**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **69 (1981)**

Heft [4]

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-284387>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

D'un canton à l'autre

VALAIS

Troubadour des montagnes

A Paris où elle a choisi de s'établir pour se consacrer toute à sa vocation de poète, Pierrette Micheloud qui ressent alors cruellement sa différence et la solitude — c'était l'après-guerre — comprend bientôt que la poésie n'est pas seulement l'art d'assembler les mots pour qu'ils chatoient de toutes leurs nuances, vibrent de tous leurs échos, essaient leur sens caché, mais qu'elle doit être, pour rester vive, don et partage.

Et, durant le bel été, la poétesse s'en revient au pays, avec sa moisson de rimes et de cadences. Par monts et par vaux, elle va sur sa bécane de hameau en village. Dans le café de la place, ils se rassemblent à son appel, les indigènes et les vacanciers, les vieux et les jeunes, les femmes, les enfants si sensibles à la magie des mots. Elle leur dit ses poèmes, leur communique sa ferveur. Se nouent des amitiés et demeure vivace le lien avec le Valais natal.

Cet hiver, au château de Venthône, au cœur de la Noble Contrée, est revenu le troubadour des montagnes. Malgré les routes verglacées, les chemins enneigés, elles, ils sont venus de la ville et de la campagne pour l'écouter et, par le pouvoir de son verbe, goûter un bref instant l'état de poésie.

F. B.

Une candidature féminine au Conseil d'Etat

Au Grand Conseil, elle plaide la cause des femmes, quand il y a discrimination flagrante, alors que les députés savent que les Valaisannes, heureuses, subissent leur sort avec le sourire. Elle obtient la création d'une commission pour la culture, alors que le DIP juge que la santé florissante des fanfares (politiques) et des sociétés de chant (apolitiques) suffit à témoigner de l'intense vie culturelle du canton. Elle vote en faveur du système proportionnel pour l'élection au Conseil d'Etat, alors que la majorité régnante a décidé de s'en tenir au statu quo qui lui est favorable. Elle participe activement aux travaux de la commission extraordinaire, chargée d'investiguer dans les départements, alors que l'exécutif s'empresse de refermer les dossiers. Elle fait une brillante réélection à la députation, en dépit d'une cabale orchestrée par les siens.

Jacqueline Pont est une femme hors du commun. Sa valeur et son courage forcent l'admiration. Elle les a prouvés, une fois encore, lors des élections au Conseil d'Etat, prêtant main forte au mouvement démocrate indépendant du Haut-Valais et se portant candidate sur leur liste au deuxième tour. Alors que le peuple avait pour tout choix cinq candidats officiels pour cinq sièges, les dissidents remettant le système en cause, ont offert une alternative valable.

Recueillant plus de 20 000 voix, Jacqueline a-t-elle réussi à tirer les Valaisannes de leur léthargie ?

F. B.

Une femme pour vingt et un hommes !

Le Valais s'est doté d'un Parlement tout neuf. Les députés ont quelque peu rajeuni, ce qui ne gêne rien. Les minorités ont grignoté quelques sièges, ce qui n'est pas désagréable non plus, dans un Parlement où le parti majoritaire détient les 2/3 des sièges.

Enfin les femmes ont très sensiblement augmenté leur participation puisqu'elles ont passé de 4,61 % à 5,38 %. Cela signifie concrètement qu'elles ont gagné un siège, en passant fièrement de six à sept (sur 130).

Les femmes valaisannes sont entrées en 1973 au Grand Conseil. Certaines d'entre elles entament donc leur troisième période.

Depuis 1973, elles n'ont gagné aucun siège, mais elles ont fait entendre clairement leurs revendications. Les parlementaires se sont habitués à les entendre.

Apprendront-ils à les écouter un jour ?

Cilette Cretton

NEUCHÂTEL

Femmes et protection civile

Thème central retenu par le Centre de liaison pour clore son assemblée générale tenue le 9 mars à Neuchâtel, devant une quarantaine de participantes. Bilan d'activité nettement positif, malgré un léger dépassement des dépenses sur les recettes, dû aux frais de la Journée cantonale des Neuchâteloises dont la résonance fut remarquable. La candidature de Mme Denise Wyss-Boudry au Comité de l'Alliance a fait l'unanimité. Activités pour le proche avenir : collaboration dans la défense des locataires, étude de la révision du code pénal concernant les infractions à l'intégrité corporelle, soirée d'information avant la votation de juin sur les droits égaux (plus la défense des consommateurs, fit observer la présidente de la FRC cantonale) et recherche d'une aide aux handicapés.

« Femmes et protection civile » a été présenté avec beaucoup de foi et de compétence par Me Denise Berthoud, présidente de l'Association neuchâteloise pour la protection civile. Soutenue par trois jeunes responsables de la p.c. qui firent état de leurs expériences, Me Berthoud adressa un vibrant appel à toutes pour rejoindre les cadres ou les rangs de cette importante et indispensable organisation qui a pour tâche de protéger la population civile en cas de catastrophes naturelles ou de guerre.

Jenny Humbert-Droz

GENÈVE

(in) : comité genevois

Le 2 mars s'est créé à Genève, à la Maison des jeunes, un comité genevois de la communauté d'action (in) pour l'égalité des droits entre hommes et femmes. Ce comité reste ouvert à de nouveaux membres qui désirent travailler à la campagne en vue de la votation du 14 juin, et convie tous les membres genevois de (in) à une séance d'information à la Taverne de la Madeleine le mercredi 8 avril à 20 h. 30. Lors de cette séance, le comité d'action s'efforcera de distribuer le travail en différents groupes parmi les membres qui se proposeront comme volontaires.

Assemblée générale de l'AGDF

Le lundi 2 mars avait lieu à Genève l'assemblée générale de l'Association genevoise pour les droits de la femme.

Présidée par Mme Marie-Jeanne Mercier, la séance s'est ouverte par la lecture du procès-verbal de l'assemblée de 1980. Puis les membres de différents groupes de travail ont rendu compte de leurs activités : l'un d'eux mène depuis trois ans une enquête sur l'image de la femme dans les manuels scolaires (livres de français et de lecture) utilisés à Genève à l'école primaire. L'AGDF offre en outre des consultations juridiques gratuites qui selon une des avocates responsables « apportent souvent une aide psychologique aux femmes en difficulté, autant que des conseils juridiques. » Après le rapport de la trésorière, Mme Mercier a terminé la partie statutaire de la soirée en rappelant l'importance de la votation du 14 juin sur l'égalité des droits et les actions à mener en vue de sa victoire auxquelles participe l'AGDF.

La conférencière invitée était Mme Jasmine Audemars, rédactrice en chef du Journal de Genève et de la Gazette de Lausanne, qui a expliqué avec une grande clarté le fonctionnement d'un quotidien, avec ses libertés, ses contraintes, ses remises en question constantes qu'impose le fait d'être jugé chaque jour par des milliers de personnes. Elle a évoqué les dilemmes qui se posent quotidiennement, entre la forme et le fond (titres accrocheurs, ou titres fidèles au texte ?) entre le court terme et le moyen terme (suivre le quotidien, mais s'en arracher aussi pour prendre de la distance...), les luttes contre le temps pour être les premiers, et contre l'espace, toujours insuffisant pour pouvoir contenir tout ce qui se passe dans le monde ou dans sa ville. Les questions furent nombreuses à l'issue de son exposé, portant sur le fait d'être